

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 03 avril au 06 avril 2023

Conformément à la réglementation applicable, Arkema déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014, entre le 03 avril et le 06 avril 2023

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	06/03/2023	FR0010313833	7 000	90,2725	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	07/03/2023	FR0010313833	7 000	91,3583	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	08/03/2023	FR0010313833	7 000	88,5392	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	09/03/2023	FR0010313833	7 000	87,9428	XPAR
TOTAL				28 000	89,5282	

Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site internet du groupe Arkema : <https://www.arkema.com/fr/investisseurs/action-arkema/rachats-dactions/2022/>